

COMMENT FAIRE DE LA CENTRALE SOLAIRE UN OUTIL D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ?

- Comment sélectionner les territoires à valoriser ?
- Quelles sont les possibilités offertes par la multi-valorisation ?
- Quelle création de valeur pour les territoires et les habitants ?

Contexte

- 🔥 Les ressources d'énergie solaires sont infinies à l'échelle de nos consommations : un jour d'ensoleillement suffirait largement à remplir les besoins énergétiques annuels de la planète.
- 🔥 Les nombreuses innovations de rupture des technologies photovoltaïques et un accroissement de la capacité industrielle permettent une progressive réduction des coûts (phénomène similaire au secteur de l'informatique régi par la loi de Moore).
- 🔥 L'ensoleillement, plus élevé à Rabat qu'à Helsinki, influe sur la compétitivité de ces technologies. D'autre part, le prix de l'électricité dépend de stratégies énergétiques nationales. Ainsi, le solaire photovoltaïque sera sans doute compétitif dans le sud de l'Espagne et de l'Italie en 2012 alors qu'il faudra vraisemblablement attendre 2020 pour le marché français .

Ces atouts sont décisifs pour le développement de la filière qui peut contribuer à l'atteinte des objectifs nationaux et européens de développement des énergies renouvelables (23% en 2020 au niveau de la France).

Le tarif de rachat

L'aide au développement de l'industrie photovoltaïque est fondamentale pour atteindre le " grid parity ", le moment où l'électricité photovoltaïque devient au même prix ou moins chère que l'électricité traditionnelle du réseau. La France a choisi le mécanisme du tarif de rachat : l'État garantit à tout producteur d'électricité photovoltaïque un achat de l'intégralité des kWh d'énergie produite pendant une durée de 20 à 25 ans à un tarif connu à l'avance.

Jusqu'en 2006, le marché était principalement réservé aux sites isolés où le raccordement au réseau aurait été fait à un coût prohibitif. En juin 2006, la France a mis en place un tarif d'achat garanti à 0,3 €/kWh, bonifié de 0,25 €/kWh uniquement pour les solutions " intégrées au

bâti " ce qui permet une rentabilité intéressante pour des projets réalisés au sud d'une ligne Lyon-Limoges et des avantages indéniables en termes d'emploi et d'acceptabilité sociale. Les DRIRE sont chargées d'attribuer la prime d'intégration au bâti par un examen de chaque projet, en se référant à la circulaire de la Direction de la Demande et des Marchés Energétiques (DIDEME). De nombreuses solutions " candidates à l'intégration " arrivent sur un marché qui connaît une croissance à trois chiffres depuis deux ans.

La concurrence industrielle internationale est aujourd'hui massive (Allemagne, Japon, États-Unis, Chine). La première course consistant à produire des panneaux polycristallins pour les installer tels quels un peu partout est déjà jouée. Il faut trouver d'autres pistes de croissance pour la France.

Les enjeux du développement du solaire sur les territoires

En juillet 2009, le député de Loire-Atlantique Serge POIGNANT a rendu un rapport faisant un état des lieux complet de la filière photovoltaïque. Il plaide notamment pour une continuité du schéma d'aides publiques existant et propose d'étudier une possible dégression du tarif de rachat de l'électricité photovoltaïque (de l'ordre de 7 à 8 %) en fonction du développement de la filière. Il propose également une régionalisation de ce tarif, afin que les projets d'énergie photovoltaïque soient économiquement viables sur l'ensemble du territoire français. Une différenciation du tarif de rachat Nord Sud de 20 % est envisagée. Le député souligne également l'importance de prévenir la multiplication incontrôlée des parcs solaires. L'acceptabilité sociale apparaît comme un enjeu majoritaire et les craintes liées aux projets de développements photovoltaïques (impact sur la biodiversité, impacts sur le tourisme et les paysages...) se multiplient.

Au-delà des toits des maisons et des toitures plus importantes, le rapport souligne que les fermes solaires au sol constituent " un point de passage obligé sur la voie du développement de la filière photovoltaïque ". Néanmoins, il faut éviter le modèle espagnol de prolifération spéculative des centrales solaires (95 % de la puissance solaire installée du pays). Résultat espagnol : le gouvernement s'est engagé à hauteur de plus d'1,6 milliard d'euros sur 25 ans en soutenant trop généreusement la filière. De plus, ce modèle ne crée pas beaucoup d'emplois par rapport à d'autres modes de développement.

L'enjeu du développement du solaire sur les territoires est également juridique dans la mesure où l'installation de fermes solaires en France est pour l'instant faiblement réglementée. Par exemple, les 80 000 m² de la centrale de Narbonne édifiée par EDF Energies Nouvelles auraient été installés sans permis de construire écrit.

Il apparaît enfin nécessaire d'anticiper les enjeux de compétition des sols afin de ne pas nuire à des espaces agricoles et/ou naturels. L'ADEME a récemment proposé de présélectionner des espaces en friche pour accueillir des centrales

photovoltaïques. La mise en place d'un système de caution financière est également envisagée pour éviter la spéculation autour des ressources foncières.

Le développement de la multivalorisation environnementale

L'État, les élus et les institutions ne devraient-ils pas chercher à maximiser la valeur environnementale d'un territoire ? La création d'un cadre qui restaurerait l'environnement dans son ensemble (valorisation énergétique, stockage de carbone, dépollution, création de ressources et restauration de la biodiversité) ne devrait-il pas voir le jour et permettre une intégration des centrales photovoltaïques respectueuse de l'environnement ?

Des exemples de critères environnementaux de ce cadre pourraient être les suivants :

- 🔥 **Énergie** : communication avec le Gestionnaire du Réseau, adéquation avec les objectifs d'énergies renouvelables locaux ou globaux, faible énergie grise des matériaux
- 🔥 **Climat** : bilan CO₂ du territoire meilleur que le bilan initial
- 🔥 **Toxicité** : dépollution des sols pollués
- 🔥 **Ressources** : recyclabilité des matériaux, réhabilitation des sols
- 🔥 **Biodiversité** : études en amont du projet avec choix du terrain, respect pendant la durée de vie de la centrale, culture inter-panneaux

Nous tâcherons ensemble de répondre aux questions suivantes :

- 🔥 Comment sélectionner les territoires à valoriser ?
- 🔥 Quelles sont les possibilités offertes par la multi-valorisation ?
- 🔥 Quelle création de valeur pour les territoires et les habitants ?